



Légumes de plein champ et d'industrie

N°01
13/04/2023



Animateur filière

Aurore TAILLEUR
FREDON N-A
aurore.tailleur@fredon-na.fr

Directeur de publication

Luc SERVANT
Président de la Chambre
Régionale Nouvelle-Aquitaine
Boulevard des Arcades
87060 LIMOGES Cedex 2
accueil@na.chambagri.fr

Supervision

DRAAF
Service Régional
de l'Alimentation
Nouvelle-Aquitaine
22 Rue des Pénitents Blancs
87000 LIMOGES

Supervision site de Bordeaux

Edition Sud Nouvelle-Aquitaine

Bulletin disponible sur bsv.na.chambagri.fr et sur le site de la DRAAF draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal

Recevez le Bulletin de votre choix **GRATUITEMENT**
en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)

Consultez les **événements agro-écologiques** près de chez vous !

Ce qu'il faut retenir

Asperge

- **Pas de données.**

Carotte

- **Adventices** : problématique majeure.

Maïs doux

- **Vers gris** : vol en cours, surveillez les premières parcelles semées.

Haricot

- **Les semis n'ont pas encore débuté.**

Tomate

- **Les plantations ont débuté cette semaine.**

En 2023, les réseaux de surveillance pour la filière Légumes de plein champ et d'industrie seront constitués de 3 niveaux :

- **Les parcelles de référence** : il s'agit de parcelles fixes sur lesquelles des observations sont réalisées régulièrement (pour chaque bulletin) selon un protocole national ;
- **Les tours de plaine** : il s'agit d'un réseau d'observateurs « experts » constitué de chefs de cultures, de techniciens de diverses structures de production ou de coopératives. Ils suivent un nombre important de parcelles et nous renseignent régulièrement sur l'état sanitaire des parcelles observées, à l'échelle de l'exploitation ou d'un secteur géographique ;
- **Le réseau de piégeage** : il s'agit d'un réseau de pièges à phéromones répartis sur l'ensemble de l'ex-région Aquitaine. L'objectif est de surveiller la présence d'insectes ravageurs ainsi que son extension géographique et également de préciser le moment d'apparition des premiers papillons (via des courbes de vol).

Reproduction intégrale de ce bulletin autorisée. Reproduction partielle autorisée avec la mention « extrait du bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine Légumes de plein champ et d'industrie N°1 du 13/04/23 »

































Météo

Sur la semaine passée, le beau temps a dominé avec des températures quasi-estivales relevées pour la saison. Des pics de températures ont été enregistrés le 08/04 (26,1°C à Labouheyre – 40) et le 09/04 (25,2°C à Liposthey – 40, 26,4°C à Oeyreluy – 40, 25,3°C à Orthez – 64 et 25,7°C à Cestas – 33). Depuis mardi, des averses et des températures plus fraîches ont fait leur apparition.

Les prévisions météo annoncent la continuité d'un temps pluvieux et venteux pour la fin de semaine, avec des températures maximales aux alentours de 16 – 17°C. Le retour d'un temps sec et ensoleillé est prévu dès ce week-end.

Prévision du 13 avril au 18 avril (source : Météo France)

Stations	Prévision pour les 7 jours à venir :					
Blaye (33)	VENDREDI 14  8° / 15° ➤ 40 km/h 70 km/h	SAMEDI 15  8° / 17° ▲ 30 km/h 50 km/h	DIMANCHE 16  6° / 18° ▼ 15 km/h	LUNDI 17  8° / 19° ▲ 15 km/h	MARDI 18  8° / 20° ▲ 15 km/h	MERCREDI 19  9° / 21° ▲ 15 km/h
Saint-Jean-d'Ilac (33)	VENDREDI 14  9° / 15° ➤ 30 km/h 60 km/h	SAMEDI 15  9° / 17° ▲ 25 km/h 50 km/h	DIMANCHE 16  5° / 19° ▼ 15 km/h	LUNDI 17  6° / 19° ▲ 15 km/h	MARDI 18  6° / 21° ▲ 15 km/h	MERCREDI 19  6° / 21° ▲ 15 km/h
Herm (40)	VENDREDI 14  8° / 15° ➤ 25 km/h 55 km/h	SAMEDI 15  9° / 17° ▲ 25 km/h 55 km/h	DIMANCHE 16  5° / 17° ▼ 15 km/h 40 km/h	LUNDI 17  7° / 21° ▲ 15 km/h	MARDI 18  6° / 22° ◀ 15 km/h	MERCREDI 19  7° / 23° ◀ 15 km/h
Denguin (64)	VENDREDI 14  7° / 16° ➤ 25 km/h 55 km/h	SAMEDI 15  8° / 16° ▲ 30 km/h 55 km/h	DIMANCHE 16  4° / 19° ➤ 10 km/h	LUNDI 17  7° / 20° ▲ 15 km/h	MARDI 18  6° / 20° ▼ 10 km/h	MERCREDI 19  7° / 21° ▼ 10 km/h
Marmande (47)	VENDREDI 14  7° / 16° ➤ 25 km/h 55 km/h	SAMEDI 15  7° / 18° ▲ 30 km/h 55 km/h	DIMANCHE 16  5° / 20° ▼ 15 km/h	LUNDI 17  6° / 19° ▲ 15 km/h	MARDI 18  7° / 20° ▲ 15 km/h	MERCREDI 19  7° / 22° ▲ 15 km/h



Solutions de biocontrôle

Consultez la *note de service DGAL/SAS/2022-949 du 22 décembre 2022* [ici](#). Cette note établit la liste des **produits de biocontrôle** comprenant les micro-organismes, les substances naturelles, les médiateurs chimiques et les pièges à insectes. Pour les macro-organismes, respecter les conditions optimales de développement de chaque auxiliaire.

De manière générale et pour toutes les cultures, observez et soyez vigilants quant à la conservation de vos auxiliaires naturels dans vos stratégies de protection des cultures.

Asperge

Pas de données.

Carotte

• Réseau de surveillance

En 2023, une parcelle de référence sera suivie à Saint-Jean-d'Ilac (33).

En complément, des parcelles seront suivies dans le cadre des tours de plaine, essentiellement localisées dans la zone des Sables (Landes et Sud Gironde) ainsi que dans le Médoc.

• Calendrier des cultures

	SEMIS	RECOLTE	CONSERVATION AU CHAMP
Carotte primeur	Octobre à mars	Avril à juillet	/
Carotte de saison	Avril à juin	Août à octobre	/
Carotte de garde (= de conservation)	Juin à août	/	Novembre à avril

• Surface renseignée

Les surfaces de carottes primeurs sont aux alentours de 1 000 ha, dont environ 700 ha débâchés.

Les derniers semis de primeur s'échelonnent entre le 5 et le 25 mars (les derniers semis étant de la primeur non bâchée). Les premières récoltes de primeur sont prévues au cours de la semaine du 15 mai.

Les premiers semis de carottes de saison ont débuté aux alentours du 20 mars et se poursuivent actuellement. Environ 150 ha de carottes de saison ont été semés.

• Incidents climatiques

Des vents de sables ont impacté les derniers semis de primeurs non bâchés (semis de mi-mars) : plus de 70 ha ont été touchés chez les différents producteurs avec re-semis ou non à venir.

• Etat sanitaire des cultures

L'état sanitaire des parcelles de carottes primeurs est globalement bon, avec un feuillage sain et absence de fonte des semis et de ravageurs.

○ **Adventices**

Dans les premières parcelles de carottes primeurs, on note la présence de paturin, présence généralisée mais assez bien gérée (lutte chimique efficace, bâches ProTechBio efficace flancs et inter-rangs et binage). Sur les dernières parcelles de primeurs débâchées, on note principalement des morelles, chénopodes et renouées. Des dicotylédones sont également visibles sur les parcelles de primeurs encore bâchées. On note également la présence généralisée de souchet sur 70 ha et de renouée liseron sur 50 ha.

Les photos ci-dessous montrent une parcelle de carottes primeurs avec 2 types de bâchages : à gauche, un bâchage multi trous transparent classique et à droite, un bâchage ProTechBio flancs + Inter-rangs noirs. On observe assez nettement une différence de développement de la culture et une différence d'adventices sur les flancs (positif pour le ProTechBio).



Parcelle de carottes primeurs avec 2 types de bâchages

(Crédit Photo : C. CHATEAU – Invénio)

B

Méthodes alternatives :

- Bâchage ProTechBio flancs et inter-rangs
- Binage des passe-pieds au débâchage
- Binage des inter-rangs

Maïs doux

• **Réseau de surveillance**

En 2023, plusieurs parcelles de référence, situées dans les principaux bassins de production de maïs doux, seront suivies.

En complément, des parcelles seront suivies dans le cadre des tours de plaine, essentiellement localisées dans les Landes (Sables, Haute-Lande et Sud Adour), en Lot-et-Garonne et dans les Côteaux du Béarn et des Gaves.

• **Surface renseignée**

Pas de données.

- **Etat sanitaire des cultures**

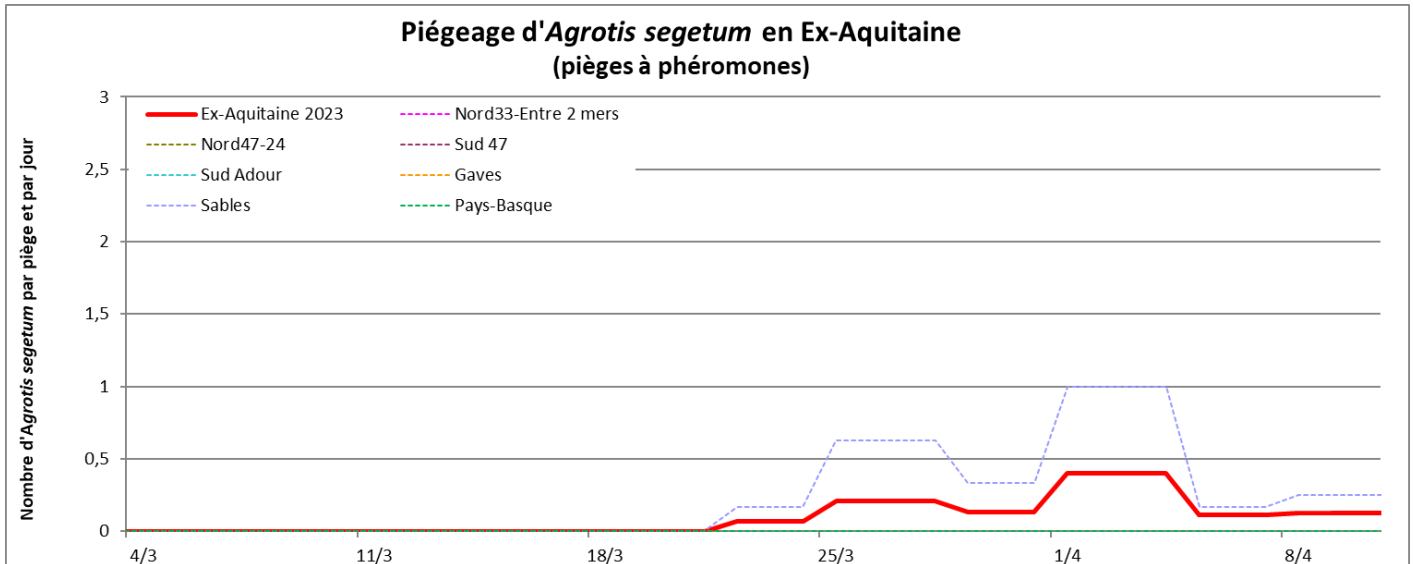
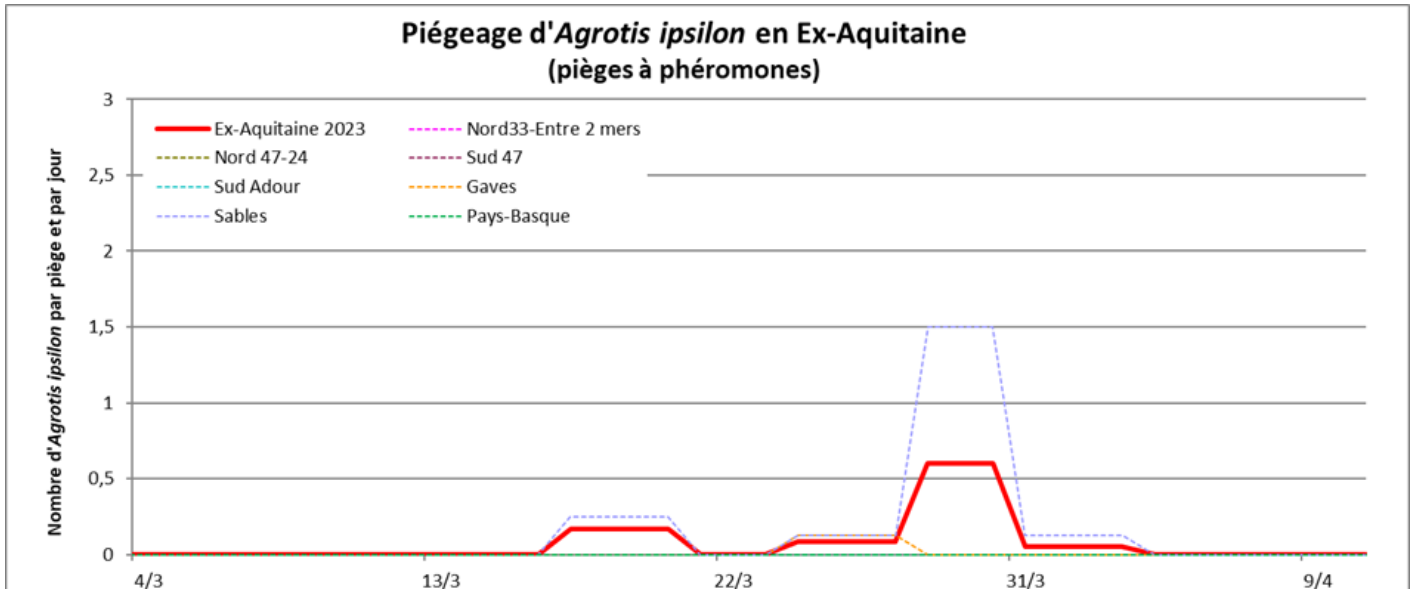
- **Vers gris**

Situation sur le terrain :

Les pièges à phéromones vers gris ont été mis en place dès le 6 mars. Les premières captures d'*A. ipsilon* ont été enregistrées le 20 mars et les premières captures d'*A. segetum* le 23 mars, dans les Sables.

Le vol des adultes vers gris est en cours dans les Gaves et dans les Sables.

Cette semaine, 2 *A. segetum* ont été capturés et aucun *A. ipsilon*.



Période de risque : jeune maïs, 2 feuilles à 8 – 10 feuilles.

Seuil indicatif de risque : 5 % de pieds attaqués.

Evaluation du risque :

Le maïs doux est sensible dès la levée et lorsque les chenilles sont présentes. Surveillez les premières parcelles semées et notamment pour les secteurs des Gaves et des Sables (secteurs où le vol est en cours).

Haricot

- **Etat des semis**

Les premiers semis devraient être réalisés la semaine prochaine.

Tomate

- **Etat des plantations**

En Nouvelle-Aquitaine, les premières parcelles de tomates d'industrie ont été plantées cette semaine.

Aucune observation n'a été réalisée.

Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine Légumes de plein champ et d'industrie sont les suivantes :

Adar Blayais, Altus, Aquitaine Légumes Surgelés, Arvalis Institut du Végétal, Conserves France, Copadax, FREDON 64, Fredon Aquitaine, GRCeta, Groupe Larrère, Invenio, Légum'Land, Lur Berri, Maisadour, Ombrière, Planète Végétal, Saga Végétal, Seretram, Soléal, Sonito, Terres su Sud, Unilet, Vicampo

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).

" Action du plan Ecophyto piloté par les ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche, avec l'appui technique et financier de l'Office français de la Biodiversité ".